



A LA UNE

Interview
du maire

P 02-05

ACTUALITÉ

Rentrée scolaire
Cimetière
PLUi

P 06

ACTUALITÉ

Patrimoine
Urbanisme
Économie

P 07

ACTION SOCIALE

Bien vieillir
Médiathèque

P 08

TRANSPORTS

ALEOP
Transport solidaire

P 10

VIE LOCALE

Sécurité
La saison
Agenda

P 11

ÉDITO



Chers amis,

C'est avec une immense fierté que je m'adresse à vous dans cette nouvelle édition de notre magazine municipal. Encore une fois, notre commune a su démontrer sa capacité à allier dynamisme et convivialité tout en relevant les nombreux défis qui se présentent à nous.

L'été 2024 fut exceptionnel à bien des égards. Nos plages ont accueilli des milliers de visiteurs, attirés par la beauté unique de notre littoral et la diversité des animations et des événements exceptionnels proposés.

Cette belle saison a été lancée le 4 juin avec le passage de la Flamme Olympique qui a été un moment exceptionnel de convivialité. Ce moment de partage a été possible grâce à la mobilisation sans faille de nos services et des bénévoles que je tiens à remercier chaleureusement. C'est ensemble que nous avons permis à notre territoire la reconnaissance nationale d'un lieu où il fait bon vivre et se ressourcer.

La sécurité est au cœur de nos préoccupations, et je salue l'action de nos forces de l'ordre et des services de secours, qui ont veillé à ce que chacun profite de son séjour dans les meilleures conditions. Cela a mis en lumière l'importance de notre Plan Communal de Sauvegarde, un outil indispensable pour anticiper les risques naturels auxquels nous faisons face, comme les incendies, la submersion marine et l'érosion côtière.

En matière d'urbanisme, notre municipalité continue de se projeter vers l'avenir. La requalification du port et du plan d'eau ainsi que la rénovation du centre-bourg illustrent notre volonté de préserver notre patrimoine tout en répondant

aux nouveaux besoins de mobilité et d'attractivité. Ces projets, menés en partenariat avec la Région et le Département, marquent une étape cruciale dans la modernisation de nos infrastructures.

Sur le plan social, nous restons attentifs aux plus vulnérables d'entre nous. Le soutien à nos aînés et la création de nouveaux services de proximité, témoignent de notre engagement à garantir un cadre de vie de qualité pour tous. Je suis heureux de constater que nos actions en faveur de l'installation de professionnels de santé portent leurs fruits, avec l'arrivée récente d'un second médecin généraliste.

Enfin, la culture et le vivre-ensemble restent des priorités pour notre équipe municipale. La médiathèque, véritable poumon culturel, continue de proposer des activités pour tous, et nous mettons tout en œuvre pour renforcer le lien social au sein de notre communauté.

Chères habitantes, chers habitants, c'est en restant unis et solidaires que nous bâtissons ensemble l'avenir de notre belle commune. Je vous souhaite une agréable lecture de ce nouveau numéro et vous donne rendez-vous le 6 janvier prochain pour les vœux de la nouvelle année.

Laurent Huger
Maire de L'Aiguillon-la-Presqu'île



Dans cette édition, nous avons souhaité nous entretenir longuement avec Monsieur Laurent Huger, maire de L'Aiguillon-la-Presqu'île, afin de recueillir ses réflexions sur sa vision municipale et les projets en cours. De la sécurité à l'urbanisme en passant par la culture et la santé, voici un aperçu détaillé des initiatives qui dessinent l'avenir de notre commune.



Question : Monsieur le Maire, nous profitons encore de ces belles journées ensoleillées en cette fin d'été. Comment s'est déroulée la saison pour notre commune ?

Réponse : Cette fin d'été encore bien animé reflète une saison exceptionnelle pour notre commune. L'engouement pour notre territoire ne faiblit pas, et une fois de plus, nous avons accueilli des dizaines de milliers de visiteurs, amoureux de nos plages magnifiques, de nos réserves naturelles et de cet écrin de nature rare et précieux.

Nos visiteurs sont particulièrement attachés à notre commune, un peu comme s'il s'agissait de leur village le temps de leur séjour. Ils apprécient la douceur de vivre, le bien-être que l'on ressent ici, ainsi que notre volonté de toujours leur offrir des nouveautés, tant dans le développement de nos infrastructures que dans la diversité des animations proposées chaque année.

Nous sommes ravis de constater que, malgré les années, notre commune continue d'être un lieu prisé où il fait bon se ressourcer et profiter de moments inoubliables.

Q Monsieur le Maire, la sécurité est un enjeu majeur pour notre commune, surtout dans un contexte où les risques naturels sont omniprésents et que la fréquentation touristique augmente fortement en période estivale. Quelles sont vos actions concrètes pour garantir la sécurité des habitants et des visiteurs ?

R "La sécurité est effectivement au cœur de nos préoccupations, notamment dans un territoire qui fait face à des risques majeurs. Nous avons récemment mis à jour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en renforçant les mesures liées à la submersion, à l'érosion côtière et aux feux de forêt. L'incident de cet été avec un départ de feux en août nous a rappelé l'importance d'être toujours prêts.

En parallèle, nous avons étendu la surveillance des plages, notamment celle des Amourettes, qui a enregistré 50 000 passages en août, devenant ainsi la deuxième plage la plus fréquentée après celle des Bélugas, qui en a comptabilisé 100 000.

Sur certains secteurs de la commune, nous avons constaté avec la Gendarmerie Nationale des infractions récurrentes au code de la route mais aussi des incivilités et différents délits. Aussi, pour faciliter



les enquêtes et retrouver les coupables, la Préfecture m'a accompagné pour déployer un nouveau programme de vidéosurveillance sur la commune. Ce plan sera opérationnel dans quelques mois.

Q Et concernant le stationnement des camping-cars, un sujet parfois sensible dans les communes touristiques ?

R "Comme vous j'ai constaté un nombre beaucoup trop important de camping-cars dans certains secteurs, notamment à la Pointe de L'Aiguillon. C'est pourquoi avec le Conservatoire du Littoral et le Parc Naturel Régional du Marais poitevin, nous avons engagé un vaste programme d'aménagement paysager permettant de faire de la Pointe de L'Aiguillon un joyau touristique.

Cela passera notamment des espaces de stationnement recadrés, des cheminements adaptés, des postes d'observation de la faune et une valorisation pédagogique de la biodiversité."

« Mon objectif est de faire en sorte que nos habitants puissent avoir un accès rapide et efficace aux soins. »

Q La santé est un enjeu crucial pour assurer un cadre de vie de qualité à nos habitants. Comment la commune agit-elle pour attirer et maintenir des professionnels de santé sur son territoire ?

R "Le travail acharné que nous avons réalisé depuis deux ans et l'arrivée du deuxième médecin en juin dernier avec le Dr Ruytoor, montrent clairement que pour la municipalité, l'enjeu de la santé est une priorité. Ces moyens, que ce soit la maison de santé elle-même où la recherche active de logements spécifiques nous permettent aujourd'hui



d'avoir deux praticiens, ce que beaucoup de communes de la Communauté de Communes nous envie. Nous avons également entamé des démarches pour attirer un dentiste, un service qui manque cruellement sur notre territoire. Pour cela, nous accompagnons les professionnels dans leur recherche de logements, mais aussi nous facilitons leur installation. Notre objectif est de faire en sorte que nos habitants puissent avoir un accès rapide et efficace aux soins."

Q Quelles actions sont menées pour soutenir les personnes les plus vulnérables ?

R "En 2020, l'analyse des besoins sociaux a confirmé notre pyramide des âges, à savoir que les plus de 65 ans représentent près de 70% des habitants. Nous avons développé plusieurs initiatives pour accompagner les plus fragiles comme le projet de création d'une boutique solidaire. La question du déplacement a également fait l'objet d'une attention particulière. Aussi, nous avons voulu valoriser l'action de la Région des pays de la Loire avec la ligne régulière 550 et l'aménagement de l'arrêt de bus aux Personnes à Mobilité Réduite, le TAD (Transport à la demande), et nous soutenons l'association « les transports solidaires ».

Nous avons aussi souhaité créer de nouveaux services sur la commune. Cela a été le cas avec la possibilité, désormais, de faire faire sa carte d'identité ou son passeport directement à la mairie. Un service qui tourne à plein. C'est aussi le cas avec l'implantation au printemps dernier de France Service dans les locaux de la Poste.



Pour cette raison, nous avons constitué un groupe de travail sur les seniors en collaboration avec le Conseil des Sages, afin de développer des actions spécifiques pour améliorer leur qualité de vie. Nous nous soucions également de la situation de l'EHPAD, qui demeure une de nos préoccupations principales. Nous travaillons à trouver des solutions pour garantir que les résidents puissent bénéficier de conditions d'accueil dignes et adaptées à leurs besoins."

« En septembre dernier, 130 enfants ont fait leur rentrée scolaire. Ce sont les actifs de demain et je souhaite que les conditions dans lesquelles ils vivent leur enfance soient les meilleurs possibles »

Q Et pour les plus jeunes ? Comment la commune accompagne-t-elle les familles et leurs enfants tout au long de l'année ?

R "En septembre dernier, 130 enfants ont fait leur rentrée dans nos écoles. Ce sont les actifs de demain et je souhaite que les conditions dans lesquelles ils vivent leur enfance soient les meilleurs possibles. Nous nous devons d'offrir un service de qualité qui répond au mieux aux attentes des familles. Pour cela nous avons élargi les horaires d'accueil pour la petite enfance, afin de mieux répondre aux contraintes des parents. Nous avons aussi travaillé sur l'amélioration des bâtiments et des activités proposées aux plus jeunes



pour que chacun puisse s'épanouir dans un cadre sécurisé et stimulant. Il est important pour nous de garantir un accueil de qualité, avec du personnel qualifié tout au long de l'année."



Q Monsieur le Maire, la culture est un levier essentiel pour renforcer le lien social. Comment la municipalité souhaite-t-elle développer une offre culturelle riche et accessible à tous ?

R "Nous voulons faire de la culture un outil de cohésion intergénérationnelle. La médiathèque, qui est au centre de notre politique culturelle, propose des activités pour tous les âges, dès 1 an avec des ateliers pour les tout-petits, jusqu'aux seniors avec des animations spécifiques en partenariat avec la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral. L'objectif est de faire de ce lieu un espace, où chaque habitant peut se retrouver, partager et découvrir. Passionné d'histoire locale moi-même, on m'a confié récemment des documents anciens qui méritent d'être partagés tellement ils sont riches. Pour cela, nous avons créé un groupe patrimoine qui travaille sur la mise en place d'expositions thématiques tout au long de l'année pour mieux faire connaître l'histoire locale. Nous organiserons également prochainement des « causeries » où les habitants pourront venir partager leurs souvenirs, dans une démarche de transmission et de mémoire collective."

« Nous voulons créer un lien structurant entre les différents centres d'intérêt de la commune, adapté aux nouveaux modes de déplacements »



Q Pouvez-vous nous parler des grands projets structurants pour l'avenir de notre commune ?

R "Les grands projets de la municipalité s'articulent autour de 3 axes forts. Premièrement, créer un lien structurant entre les différents pôles d'intérêt de la commune, adapté aux nouveaux modes de déplacements. La rénovation du centre bourg de L'Aiguillon-sur-Mer et la requalification du port s'inscrivent pleinement dans cette démarche. Elles seront sublimes par la reconstruction du petit pont. Cet ambitieux projet réalisé en partenariat avec le Département de la Vendée et la Région des Pays de la Loire sera le véritable marqueur de notre territoire. Le deuxième objectif est de moderniser les infrastructures utilisées quotidiennement par les habitants en commençant par l'école Jacques Maury et bientôt le gymnase. Enfin le troisième axe de nos projets consiste à permettre à des jeunes de s'installer sur notre commune avec par exemple le lotissement des Oyats. Constitué de 7 parcelles, nous donnerons la priorité aux primo-accédants.

Q La question de la mobilité est essentielle dans une commune comme la nôtre. Quels sont les projets en cours pour favoriser les déplacements doux et la mobilité pour tous ?

R "En échangeant il y a quelques jours avec le responsable de la sécurité de nos plages, James Vequaud, il m'a partagé son étonnement et son plaisir devant les centaines de vélos stationnés tous les jours à l'entrée des plages. Ce constat conforte le choix que nous avons

fait, dès 2020, en lançant un programme de mobilité vélo. Il incluait un plan de circulation pour les vélos et des solutions de transport innovantes, qui ont été développées en concertation avec les citoyens et les élus. Cela nous a permis aussi de proposer des aides pour encourager les familles à essayer des vélos cargo, une solution écologique et pratique pour les déplacements quotidiens

Une seconde phase d'aménagement, avec notamment la création d'une « rue des enfants » devant les écoles va permettre de sécuriser les déplacements des plus jeunes et créer un environnement propice à leur bien-être. Ce programme de travaux sera complété sur d'autres secteurs en conservant, à chaque fois, l'équilibre entre le stationnement des véhicules, des voies de circulation fluides et des pistes cyclables "



de développement urbain. Nous devons aussi anticiper les besoins d'une population en attente, notamment en termes de logements et d'infrastructures touristiques. Régulièrement, nous organiserons des réunions publiques pour permettre aux habitants de s'exprimer et de participer à l'élaboration des projets urbains.

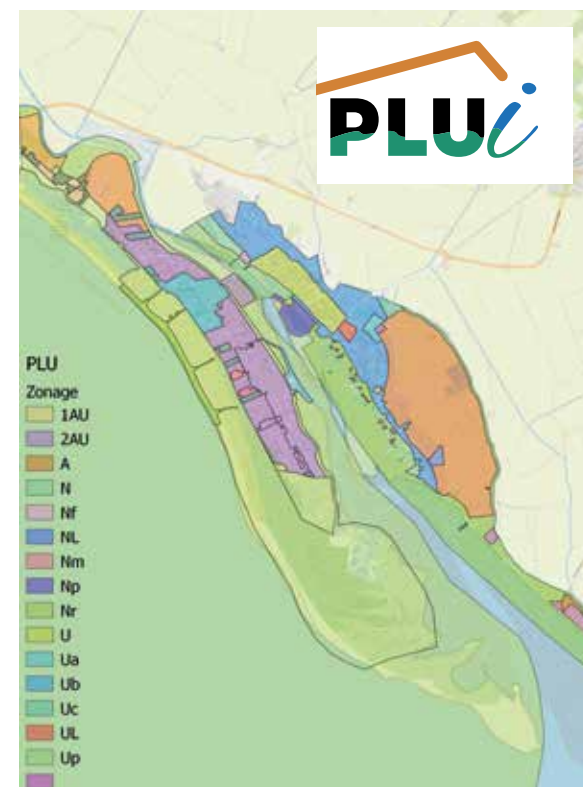
Nous nous appuyerons aussi sur le PLUi (le plan local d'urbanisme intercommunal), un document important pour nous, car il va déterminer les règles d'urbanisme qui s'appliqueront sur notre territoire. Je souhaite que ce document se fasse en concertation avec les habitants et j'ai demandé à la Communauté de Communes d'organiser des réunions publiques. Je vous encourage à y aller et à vous y exprimer.

Je porte aussi au sein de la Communauté de Communes une action permettant de mieux connaître quel sera notre trait de côte d'ici 30 ans et quel impact cette évolution aura sur nos communes littorales.

L'histoire de notre territoire et sa situation géographique nous obligent à prendre en compte les enjeux climatiques (risque d'inondation et érosion côtière) dans notre programme de développement urbain

Q L'urbanisme est un enjeu majeur, notamment face aux défis climatiques et à la pression démographique. Comment anticipez-vous ces évolutions au sein de notre commune ?

R "L'histoire de notre territoire et sa situation géographique nous obligent à prendre en compte les enjeux climatiques (risque d'inondation et érosion côtière) dans notre programme



Notre rôle est d'être force de proposition et d'accompagner les projets locaux

Q Comment la municipalité soutient-elle le développement économique local et accompagne-t-elle les entreprises ?

R "Notre rôle est d'être force de proposition et d'accompagner les projets locaux. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a souhaité céder à la Communauté de communes deux terrains pour accueillir deux nouvelles entreprises. Grain d'Épi a déjà confirmé son arrivée sur notre territoire et le second terrain est disponible pour un artisan qui souhaiterait s'y installer. Nous avons également entrepris des projets d'aménagement de la zone commerciale, dont le déplacement du funérarium. Ces initiatives visent à dynamiser l'économie locale tout en créant un cadre de vie agréable pour nos habitants et visiteurs. L'embellissement du centre bourg de L'Aiguillon-sur-Mer et son aménagement sont également des étapes nécessaires à l'accueil de nouveaux commerçants qui font le dynamisme de notre ville. "



Q La municipalité prend-elle en compte les quartiers plus éloignés des zones aménagées ?

R "Absolument. Nous avons conscience que certains quartiers sont éloignés des secteurs les plus aménagés, c'est pourquoi je veux travailler à améliorer leur cadre de vie. Nous allons commencer à créer des espaces publics paysagers, sécurisés et adaptés aux déplacements des piétons et des cyclistes. Nous encouragerons les gestes citoyens en proposant des solutions de fleurissement pour l'entretien des pieds de murs. Notre but est de faire en sorte que chaque quartier se sente inclus dans la dynamique communale. Des réunions d'échanges avec les habitants, par quartiers, seront programmées."

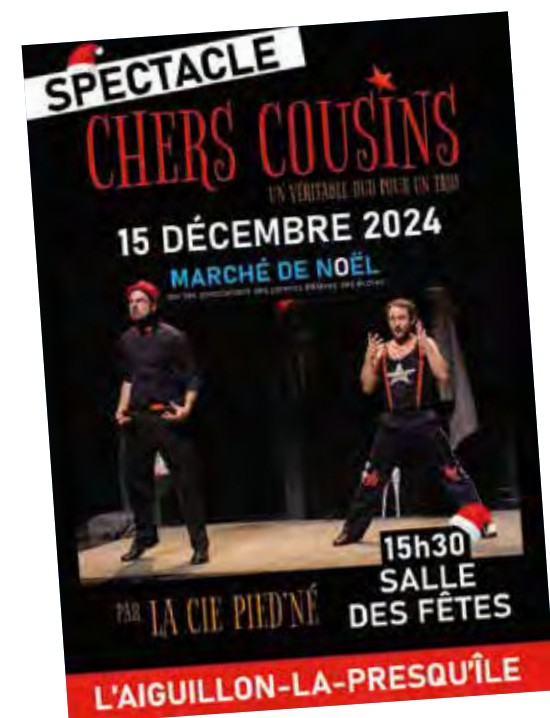


Q Parlons tourisme, un secteur clé pour L'Aiguillon-la-Presqu'île. Comment envisagez-vous son développement ?

R "En 2022, L'Aiguillon-la-Presqu'île a obtenu le label de station classée de tourisme. Ce label de qualité dont seulement 6 villes vendéennes peuvent s'enorgueillir a été attribué notamment grâce à la qualité de notre offre touristique. Cette année, nous avons organisé 150 animations tout au long de l'année, en format festival, qui a rencontré un franc succès. La diversité de nos hébergements sont également un gage d'excellence pour ce label. Pour la renforcer, nous avons travaillé avec l'Établissement Public Foncier de la Vendée à la création d'une nouvelle résidence de tourisme sur le site du Parc des Amourettes à la Faute-sur-Mer.

Q Quels sont les grands événements à venir qui marqueront la vie de la commune ?

R "Nous avons plusieurs événements à ne pas manquer dans les mois à venir. Le repas des aînés est toujours un moment très attendu par nos séniors.



Nous préparons également le spectacle de Noël, qui attire chaque année de nombreuses familles. Et bien sûr, nous participerons activement à 'Octobre Rose', une initiative importante pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein, en proposant des actions et des événements tout au long du mois. Je vous donne également d'ores et déjà rendez-vous le samedi 4 janvier à 11h pour mes traditionnels vœux à la population. "

Q en conclusion, qu'avez-vous envie de dire aux habitants ?

R Mon souhait pour l'avenir de L'Aiguillon-la-Presqu'île et ses habitants est de faire de ce territoire, un lieu où il fait bon vivre et bien vieillir dans un cadre naturel préservé. Qu'il s'agisse de sécurité, de culture, d'urbanisme ou de projets sociaux, la municipalité met en œuvre des actions concrètes pour répondre aux défis actuels et anticiper les besoins futurs. Le dynamisme de la commune, allié à la concertation avec ses habitants, permet de dessiner un territoire à la fois attractif, inclusif et durable, où chacun peut trouver sa place et s'épanouir.





LA RENTRÉE SCOLAIRE

131 élèves ont repris le chemin de l'école cette année à L'Aiguillon-la-Presqu'île. Un chiffre qui a permis de conserver toutes nos classes, à savoir 5 classes à L'école Jacques Maury à L'Aiguillon-sur-Mer et 2 classes à La Faute-sur-Mer.

Pas de changement notable à noter pour cette nouvelle rentrée, les enseignants et le personnel qui interviennent dans les écoles restent en effet les mêmes.

Pour l'école de L'Aiguillon-sur-Mer : Les effectifs sont de 98 enfants répartis comme suit :

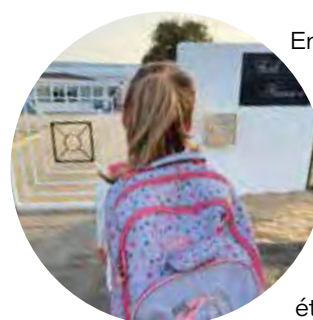
- Petite et moyenne section : 18 enfants
- Grande section et CP : 20 enfants
- CP et CE1 : 18 enfants
- CE2 et CM1 : 21 enfants
- CM2 : 21 enfants

Pour l'école de La Faute-sur-Mer : Les effectifs sont de 33 enfants répartis comme suit :

- Classe de petite, moyenne, grande section et CP : 19 enfants
- Classe du CE1 au CM2 : 14 enfants



Concernant l'accueil périscolaire, deux changements pour la rentrée avec notamment l'augmentation des heures d'ouverture.



En effet désormais **l'accueil des enfants le matin débute à 7h30** au lieu de 7h45. Un petit quart d'heure qui soulage de nombreuses familles. L'équipe a également été renforcée avec une nouvelle animatrice qui a notamment pour mission de développer les projets lors du temps méridien. Un travail est déjà fait

autour de l'anti-gaspillage alimentaire mais avec Maité, des projets nouveaux vont voir le jour.

Voilà pour les nouveautés. Ce qui ne change pas en revanche ce sont les tarifs qui ne bougent pas et la motivation de l'équipe scolaire et d'animations qui a à cœur que les enfants passent une très belle année scolaire au sein de nos établissements.

Et pour cela, les enfants qui bénéficient de l'accueil périscolaire vont s'amuser, réfléchir et un peu travailler sur le thème du voyage autour du monde. Durant toute l'année, ils partiront à la découverte des 5 continents. Tout un programme !



LES CAUSERIES DU PATRIMOINE

Les causeries du patrimoine La municipalité a décidé de lancer un nouveau rendez-vous qui va intéresser tous ceux qui se passionnent pour l'histoire locale et qui aiment leur commune. « Les causeries du patrimoine », c'est le nom de ce rendez-vous, se tiendront une fois par trimestre sur un sujet donné. Autour de ce thème, une exposition et une présentation du sujet grâce aux archives qui existent en mairie.

Mais le but de ces causeries est aussi et surtout d'échanger avec vous. En effet, l'histoire d'une commune est écrite par ses habitants qui ont donc de nombreuses choses à partager. Nous voulons ainsi vous écouter nous raconter vos propres souvenirs, ce que vous disaient vos parents ou grands-parents, voir vos photos. Toute cette

mémoire collective ne doit surtout pas se perdre et il est donc important de collecter votre parole pour que notre passé ne tombe pas dans l'oubli.

La première causerie aura lieu le samedi 16 novembre en après-midi (l'heure et le lieu restent à définir). Elle aura pour thème « la commune dans la seconde guerre mondiale ».

Notez dès à présent ce rendez-vous et commencez à rassembler vos souvenirs !



DU MOUVEMENT DANS LA ZONE ARTISANALE

Dans le cadre de sa politique de développement, la commune a voté récemment la vente d'un terrain en zone artisanale à la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, titulaire de la compétence développement économique.

Ce terrain situé au 9 rue de la raque, sera divisé en deux parcelles pour pouvoir accueillir deux établissements. Ainsi la société Grain d'Épi va s'installer prochainement à L'Aiguillon-la-Presqu'île. Elle y fabriquera et proposera à la vente ses pâtes « fait maison » avec du blé local. L'installation devrait avoir lieu dans le courant de l'année 2025.

Par ailleurs la zone accueillera bientôt le funérarium situé actuellement rue des Marais au cœur de la zone commerciale. La volonté de la municipalité était en effet de spécialiser

la vocation de cette zone et apporter ainsi une plus grande cohérence aux activités présentes sur ce périmètre. C'est pourquoi le funérarium va être déplacé et se tiendra, à terme, en lieu et place de la salle de musique, rue des artisans, près du stade de football. Il s'agissait là aussi d'une nécessité pour le funérarium qui souhaitait justement s'agrandir afin, notamment, de mieux accueillir les familles. Cet espace leur permettra également de faire évoluer leurs offres.

Avis aux associations

Les associations qui utilisent la salle de musique se verront bien évidemment proposer une nouvelle salle afin de continuer à exercer leurs activités.

Quant au **bureau de vote n°2** de la commune déléguée de L'Aiguillon-sur-Mer, la municipalité a proposé à la Préfecture qu'il se tienne à l'école maternelle.

Deux questions sur le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

C'est quoi le PLUi ?

Le PLUi est un document d'urbanisme qui identifie des secteurs et indique ce que l'on peut y faire. C'est la boîte à outils indispensable pour orienter l'aménagement du territoire et rendre cohérent ses différents enjeux (habitat, économie, agriculture, mobilité, environnement...). Le but est de trouver un équilibre harmonieux et durable entre les ressources du territoire et les besoins des habitants. Le PLUi est donc un vecteur majeur de retranscription du projet communal et intercommunal. A travers cet outil en effet, la commune prévoit des zones pour les projets qui seront portés par la collectivité. La prise en compte des risques fait également partie de cet aménagement du territoire et c'est pourquoi

le plan de prévention des risques (PPR) est annexé au PLUi. Le PPR restreint ou annule ainsi parfois des autorisations du PLUi

Quand sera-t-il adopté ?

Les réunions publiques pour présenter les zonages et les orientations d'aménagement du territoire débuteront en fin d'année. Celle de L'Aiguillon-la-Presqu'île aura lieu le 09 janvier à 18h à la salle des Fêtes. L'enquête publique démarrera quant à elle à l'automne 2025 pour une approbation du PLUi en conseil communautaire en février 2026.



CIMETIÈRE : REPRISE DES CONCESSIONS

La commune va lancer dans les mois à venir une campagne de reprise des concessions dans le cimetière de L'Aiguillon-sur-Mer. Il s'agit des concessions arrivées à échéance et celles qui sont en état d'abandon. Bien évidemment une information sera faite dans le cimetière auprès des tombes concernées. Par ailleurs, quand ils sont identifiés, les propriétaires ou les familles seront prévenus individuellement.

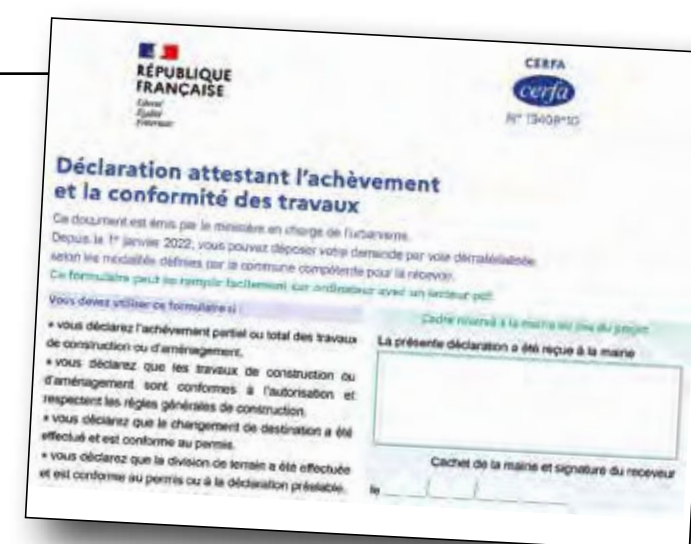
Urbanisme



Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser à la Mairie le document « Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) » pour signaler la fin des travaux.

Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux. La DAACT est un document qui permet d'attester auprès de la Mairie l'achèvement des travaux et leur conformité par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée.

Une visite de conformité sera assurée par les agents de la Mairie dans un délai de 5 mois à partir de la date de réception de la déclaration.



Atelier Formation aux 1ers secours

les jeudis 10 et 17 octobre de 8h30 à 12h30 à la médiathèque de L'Aiguillon-sur-Mer, place du Dr Giraudet.

Réservation auprès de la Communauté de Communes au 02 49 58 00 9 ou au 06 98 69 80 62



Atelier Internet et démarchage

les 7 et 21 novembre de 10h à 12h à la mairie déléguée de L'Aiguillon-sur-Mer.

Réservation avant le 16 octobre auprès de la Communauté de Communes au 02 49 58 00 95 ou au 06 80 22 08 88



Un jour part'agé

les lundis de 14h à 17h au centre de loisirs de L'Aiguillon-sur-Mer.

Tarif par après-midi : 5€ par personne ou 8€ en couple (transport, animation et goûter inclus). Inscriptions auprès de Familles Rurales Vendée au 06 52 44 96 79



BIEN VIEILLIR À L'AIGUILLON-LA-PRESQU'ÎLE : PAS QUE DES MOTS, DES ACTIONS !

C'est l'un des piliers majeurs de la politique de la commune puisque le bien vieillir est au cœur des préoccupations des élus. Et pour bien vieillir et profiter pleinement de sa retraite, il faut s'y préparer, préserver sa santé, en modifiant parfois certaines habitudes.

C'est pourquoi la municipalité initie différentes actions en faveur de nos aînés en lien, le plus souvent, avec la communauté de communes Sud Vendée Littoral. Cette dernière, pour favoriser l'implication des seniors dans leur vieillissement propose en effet un large programme d'activités dont le contenu et la pédagogie sont



adaptés au rythme et aux capacités de chacun.

Animées par des professionnels ou des bénévoles, les actions se déroulent de manière conviviale et sous différentes formes : réunions d'information, ateliers, conférences, ciné-débat, groupes de paroles... Différentes thématiques peuvent être abordées selon les actions : bien-être, santé, prévention routière, outils numériques, activité

physique adaptée, alimentation, mémoire, isolement, soutien aux aidants, etc... Pour cette fin d'année, la commune accueille deux actions spécifiques notamment une formation qualifiante aux 1ers secours (voir détail ci-joint).

Enfin, chaque lundi après-midi, L'Aiguillon-la-Presqu'île accueille « Un jour part'agé ». Il s'agit de moment de détente dans la bonne humeur pour pratiquer des activités selon vos envies. Et soit vous venez par vos propres moyens, soit Familles Rurales de Vendée assure le transport.



SE DÉPLACER À L'AIGUILLON-LA-PRESQU'ÎLE ET DANS SES ENVIRONS ?

Rien de plus simple ! De nombreux services sont proposés, vous permettant de bouger facilement au sein de la Communauté de Communes, du département et même de la région !

Les transports en commun

LE BUS

Une ligne régulière de car ALEOP N°550 relie Les Sables à Luçon. Cette ligne propose 3 AR par jour du lundi au samedi, avec 7 arrêts sur la commune. Elle dessert par ailleurs directement la piscine intercommunale et la gare de Luçon. Une correspondance est possible en gare de Luçon avec les trains allant à La Roche-sur-Yon ou La Rochelle et en gare des Sables d'Olonne avec les trains allant à Nantes et avec le TGV pour Paris

La tarification dépend des distances kilométriques :
1 trajet inférieur ou égal à 20 km : 2,30 €
1 trajet de 21 à 50 km : 3,70 €
1 trajet supérieur à 50 km : 5,30 €

Pour un format plus économique, pensez au carnet de 10 tickets à 17 € (soit 1,70 € le ticket zone) disponible en point de vente (Office de tourisme, à bord du car) ou avec l'application WOP. L'abonnement mensuel est également possible.



LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Ce nouveau service de transport collectif sur réservation permet d'effectuer des déplacements de proximité au sein du territoire en complément des lignes régulières d'autocars. Si vous avez 75 ans et plus ou PMR la prise en charge se fait à domicile et la dépose au lieu de votre choix. Du lundi au vendredi hors jours fériés de 7h à 19h. Prise en charge et dépose avant 7h ou après 19h, si correspondance avec train ou réseau Aléop. Ticket à l'unité 2,30 € ; Carnet de 10 tickets 17 €.

Pour créer votre compte,
Il suffit d'appeler Allô Aléop au 09 69 39 14 14 du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés). L'adhésion est gratuite. Pour plus de détails : www.aleop.paysdelaloire.fr



LA LECTURE À LA PORTÉE DE TOUS

Est-il encore besoin de prouver les bienfaits de la lecture ?

Elle développe la créativité, libère l'imagination, améliore la concentration, le langage, l'écriture et exerce le cerveau. Elle crée aussi des liens sociaux indispensables à une société plus harmonieuse. Bref elle est bénéfique à tous et notamment aux plus jeunes. C'est pourquoi à la médiathèque Le Goéland, l'accueil des plus petits et primordial et va se développer.

Ainsi, depuis la rentrée scolaire, une fois par mois environ, la majorité des enfants de la commune se rend à la médiathèque pour lire, emprunter un livre ou participer à des animations autour de la lecture. Fruit d'une réflexion avec les professeurs, l'accueil de classe va

permettre aux plus jeunes d'entre nous d'utiliser ce formidable outil social et culturel qu'est une bibliothèque.

Pendant les vacances, l'équipe de la Médiathèque propose « L'Heure du conte », un moment suspendu où Isabelle notre conteuse bénévole, raconte des histoires. Les enfants adorent et les grands replongent en enfance !

Outre les mots et le langage, la lecture mobilise tous les sens. C'est pourquoi nous accueillons également Marion, une fois par mois environ qui anime « Histoires de remuer ». Ce rendez-vous destiné aux plus petits (1 à 3 ans) permet aux enfants de développer leurs mouvements et leur sens en

écoutant des histoires. Les bambins de la micro-crèche « Brin d'éveil » profitent également des lieux avec leurs assistantes maternelles.

Des expositions temporaires, photos, céramiques, peintures élargissent l'offre de culture littéraire. Autant d'actions gratuites pour permettre à tous



publics de découvrir cet univers illimité et sans frontière qu'offre la médiathèque

Horaires Heures d'ouverture :

mardi / vendredi et samedi matin de 10h à 12h et mercredi après-midi de 14h30 à 17h30



Monde associatif

Manifestations : mode d'emploi

Chaque association en a maintenant l'habitude. Pour toute manifestation, elle doit en amont prévenir la mairie pour lui indiquer la date, le lieu, les horaires et le but de la

manifestation. De plus, afin de mieux appréhender les besoins de sécurité et d'accès, il sera également nécessaire de fournir un plan de la manifestation.



Par ailleurs et conformément à la loi, les associations qui organisent un vide-grenier doivent compléter un document d'information des exposants et s'acquitter d'une redevance.

Les déplacements solidaires

Les déplacements solidaires » œuvre pour rompre l'isolement et favoriser les déplacements de tous sur le territoire de Sud Vendée Littoral. Ce service s'adresse à tous les habitants de la communauté de communes ne disposant pas d'un moyen de locomotion ou ne pouvant momentanément ou durablement conduire.

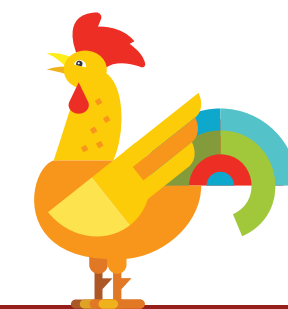
annuelle de 10€ et de participer ensuite auprès de son chauffeur aux frais de transport. Vous réservez ensuite votre trajet au moins 3 jours à l'avance.

L'association recherche d'ailleurs de nouveaux chauffeurs qui souhaiteraient l'aider car la demande augmente fortement.

Pour profiter de ce service, il suffit de s'acquitter d'une cotisation

Pour toute information ou si vous souhaitez devenir chauffeur, vous pouvez contacter Jacques Sureau, référent sur la commune, au 06 22 56 93 62.





Le coq fait plume neuve

Dans le cadre des travaux de restauration de l'église, le coq de la toiture a lui aussi connu un bain de jouvence. Ce sont les mains expertes des agents des services techniques qui l'ont recueilli avant de le restaurer. Ainsi la couche de résine qui le recouvrait a été entièrement poncée puis refaite à neuf. Les agents l'ont ensuite peint pour redonner des couleurs à son plumage. Le précédent support en acier, était fortement endommagé. Il a donc été entièrement refait en inox cette fois pour éviter les outrages de l'air iodé. Il comporte aussi désormais les indications Nord-Sud. Car le système de maintien a lui aussi été revu ce qui permettra à notre joli coq gaulois de tourner sa crête dans le sens du vent et reprendre ainsi son rôle de girouette. Un travail minutieux pour redonner du pep's et de la fierté à notre gallinacé local !



AGENDA

La Rose des plages :
Dimanche 6 octobre
9h30 - Parking Salle des Fêtes - L'Aiguillon-sur-Mer

Réunion publique : **Samedi 12 octobre** - 11h00 - Espace de la Mer - L'Aiguillon-sur-Mer

Loto du club Week-end Roller
Dimanche 13 octobre - 13h00
Espace de la Mer - L'Aiguillon

Portes ouvertes Vents et marées Découverte char à voile
Sam. 19, dim. 20, lun. 21 octobre
Plage des Bélugas - La Faute

Diner dansant «Louisiane»
Comité d'animations - Samedi 26 octobre - 19h - sur réservation
Espace de la Mer - L'Aiguillon

L'heure du conte :
Mercredi 30 octobre - jeudi 26 décembre - mercredi 19 février
10h30 - Médiathèque le Goéland
L'Aiguillon-sur-Mer

Histoire de remuer : les jeudis
14 novembre - 19 décembre - 16 janvier - 27 février - 10h30
Médiathèque le Goéland
L'Aiguillon-sur-Mer

Concert Gospel par la MJC
Samedi 30 novembre - 20h30
Téléthon - sur réservation - Espace de la Mer - L'Aiguillon

Spectacle de Noël : Dimanche 15 décembre - 15h30 - Espace de la Mer - L'Aiguillon-sur-Mer

Vœux du maire : Samedi 04 janvier 2025 - Espace de la Mer L'Aiguillon-sur-Mer

Réunion publique : Jeudi 09 janvier 2025 - 18h - Espace de la Mer L'Aiguillon-sur-Mer

Fête de la Sainte Barbe : Samedi 11 janvier - 16h30 - Espace de la Mer - L'Aiguillon

Repas des aînés : Dimanches 09 et 16 février 2025 - Espace de la Mer - L'Aiguillon-sur-Mer

REPAS DES AÎNÉS
animé par l'orchestre «La Guinguette de Peggy»

Rendez-vous les 09 et 16 février prochain, salle des fêtes de L'Aiguillon-sur-Mer pour nos plus de 75 ans. Ces repas seront animés par « la Guinguette de Peggy » pour danser et chanter. Deux rendez-vous qui permettront de commencer l'année 2025 sous le signe de la joie et de la fête !

FÊTE DE LA SAINTE BARBE
SAMEDI 11 JANVIER
16h30 AU CENTRE DE SECOURS DE L'AIGUILLON-SUR-MER



UN BEL ÉTÉ 2024 !

La saison 2024 s'est clôturée laissant derrière elle des souvenirs en pagaille et des étoiles plein les yeux.

Cet été encore nous vous avons proposé beaucoup de concerts en tout genre, des marchés, des spectacles de rues, des sorties nature, des animations sportives. Sans oublier tous les temps forts proposés par les associations qui complètent notre offre pour la rendre des plus attractives et joyeuses.

Merci à tous les acteurs de la saison estivale et à l'année prochaine !



UNE SÉCURITÉ MAÎTRISÉE

Alors que la population de la commune est multipliée par 10 pendant la saison estivale, la sécurité de nos habitants comme de nos estivants a été totalement préservée grâce à la mobilisation de tous : policiers municipaux, gendarmes, sapeurs-pompiers et nageurs sauveteurs.

Parmi les nouveautés appréciées cette saison 2024, on retiendra notamment la présence des nageurs sauveteurs lors de week-ends de juin et septembre, la surveillance de la plage des Amourettes et l'ouverture de l'accès n°3 en concertation avec la réserve de la Belle Henriette.

Les policiers municipaux ont également été plus sollicités puisque leurs heures de présence ont été volontairement augmentées.

Des efforts qui ont payé. Mais si la saison n'a pas connu, et heureusement, d'accidents dramatiques, on retiendra toutefois parmi les faits marquants un incendie dans le secteur boisé des Amourettes.

Rapidement maîtrisé, cet incendie montre encore une fois la nécessité de rester vigilant. Cette vigilance passe bien sûr par l'information du public mais aussi par la réalisation d'exercices grandeur nature afin d'évaluer nos capacités de réaction. Cela renforce aussi notre conviction de mener une réflexion sur les occupations non réglementaires des secteurs fragiles et notamment celui du Havre.

Cet été toujours, des commerces ont été la cible de cambrioleurs. A ce sujet, le plan de vidéosurveillance adopté par la municipalité a porté ses fruits. De nouvelles caméras vont d'ailleurs être installées pour la saison prochaine. Cet outil facilite grandement les enquêtes de la Gendarmerie Nationale, c'est pourquoi il est important de porter plainte.

Enfin la dernière incivilité la plus constatée cet été concerne les dépôts sauvages d'ordures ménagères.

Face à ces différents constats, le maire, Laurent Huger, rencontrera cet automne la procureure de la République et le sous-préfet. Il est important que l'État nous accompagne et accompagne les habitants vers la mise en place d'usages adaptés aux risques.



Vendée du Sud Aiguillon-la-Presqu'île

MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES POUR VOTRE PARTICIPATION À LA JOURNÉE DU 4 JUIN.

